Nom homologué : KB ANTI LISERONS
N° d'AMM : 8300032

COMPOSITION : 100 g/l 2 ,4 D (sel de diméthylamine)

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Attention. Danger pour les cultures voisines.
- Respecter strictement le mode d'emploi.
- Eloigner les enfants et les animaux pendant 24h (15 jours pour les animaux herbivores)
- Porter des gants et des chaussures de jardinage.
- Traiter un jour sans pluie ni vent.
- Ne pas traiter à une température supérieure à 25°C à l'ombre.
- Traiter au minimum 3 jours après une tonte puis attendre 3 à 4 jours avant de tondre à nouveau.
- Pulvériser sous faible pression (grosses gouttes) en évitant toute projection sur le feuillage, les tiges, les rameaux des plantes cultivées (excepter asperge et gazon)
- Eviter l'entraînement du produit sur des cultures et tout ruissellement si le sol est en pente.
- Rincer 3 fois le flacon vide et verser cette eau de rinçage dans le pulvérisateur en cours de remplissage.
- Bien rincer le pulvérisateur après utilisation.
- Ne jamais vider le fond de cuve et les eaux de rinçage dans un égout ou un fossé. Le pulvériser après dilution sur une surface perméable.
- Stocker hors gel.
- Se laver les mains après utilisation.
- Délai avant récolte des fruits : au moins 30 jours.

En cas d'urgence ,
appeler le 15 ou le centre antipoison

Scotts France SAS
21, Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex
0 810 42 20 52

VOLUME NET
240 ml

LISER-9686
EMB : 27108

3 165080 096804 >

Fertiligène

ANTI LISERONS

KB ANTI LISERONS

ÉLIMINE
liserons, pissenlits, plantains, chardons

ADAPTÉ POUR
gazons, vergers, clôtures

pour 240 à 300m²
Liquide à diluer

Nom homologué : KB ANTI LISERONS
N° d'AMM : 8300032
Emploi autorisé dans les jardins

COMPOSITION : 100 g/l 2 ,4 D (sel de diméthylamine)
USAGES : Jardin d'amateur *Désherbage : gazons de graminées, asperges *Désherbage (cultures installées) : Abricotiers, Pêchers, Poiriers, Cognassiers, Nashis, Pommiers, Pruniers.
FORMULATION : concentré soluble.
TYPE D'ACTION : herbicide sélectif.
DOSE HOMOLOGUÉE :
• 10 ml/10m² : pour les abricotiers, pêchers, poiriers, pommiers, pruniers. Asperges : traiter uniquement après récolte sur les taches de mauvaises herbes vivaces.
• 8 ml/10m² : pour les asperges et gazon de graminées.

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

- Eliminer les produits dans une déchetterie et les emballages dans une poubelle ménagère.
- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente

Pour toutes questions, remarques, informations :
SERVICE CONSOMMATEURS FERTILIGÈNE
N°Azur 0 810 42 20 52
PRIX APPEL LOCAL
www.fertiligene.com

Fertiligène® ANTI-LISERONS

UN PRODUIT ADAPTÉ

L'Anti Liserons de Fertiligène élimine les liserons, chardons, pissenlits, plantains et autres mauvaises herbes à feuilles larges de la famille des dicotylédones : renoncule, amarante, chénopode.
S'utilise sur pelouse en respectant les graminées (composant le gazon), sur les terrains non cultivés (remise en culture possible 4 à 6 semaines après le traitement) et au pied des arbres fruitiers.
Asperge: traiter uniquement après récolte sur les taches de mauvaises herbes vivaces.

MODE D'ACTION

ACTION SYSTÉMIQUE le désherbant pénètre dans les feuilles au moment du traitement puis est véhiculé par la sève jusqu'aux racines. La synthèse des protéines de la plante est bloquée : celle-ci rougit, jaunit puis se flétrit et enfin se dessèche complètement en 3 à 4 semaines.

Période idéale de traitement. Période favorable de traitement.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Traiter par temps doux et calme (entre 12 et 20°C), un jour sans pluie.

Peut s'appliquer sur gazon à partir de la 2ème coupe et au moins 3 jours après une tonte.

DOSE	SURFACE TRAITÉE
20 ml pour 2 litres d'eau (Pour gazon et asperges : 16ml)	20 m²

1 doseur plein = 50ml

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE :

1. Diluer la dose dans un peu d'eau,
2. Mélanger et compléter avec le volume d'eau nécessaire.

- Attendre au moins 4 jours après le traitement pour tondre le gazon à nouveau.
- Eviter toute projection sur le feuillage des plantes cultivées.
- Ne pas utiliser sur plantes comestibles (ne pas pulvériser sur ronces portant des fruits).
- En cas de forte infestation ou de repousse de mauvaises herbes, renouveler le traitement quelques semaines plus tard.

741337 52